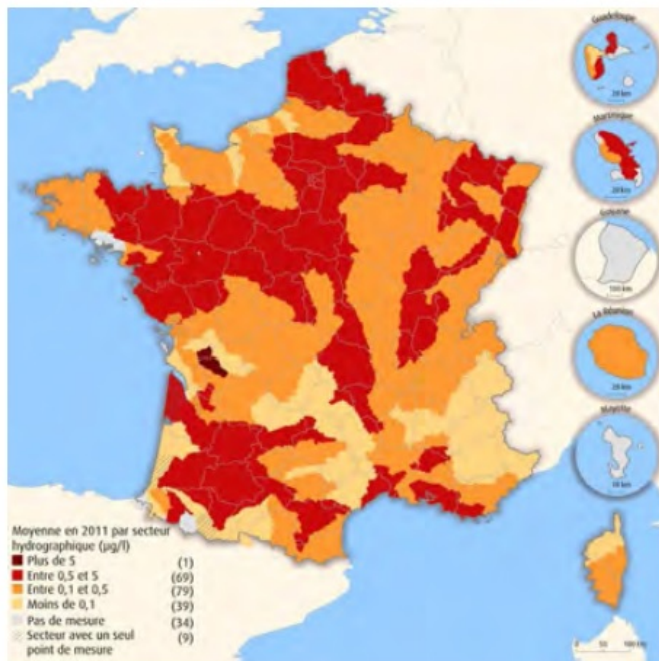


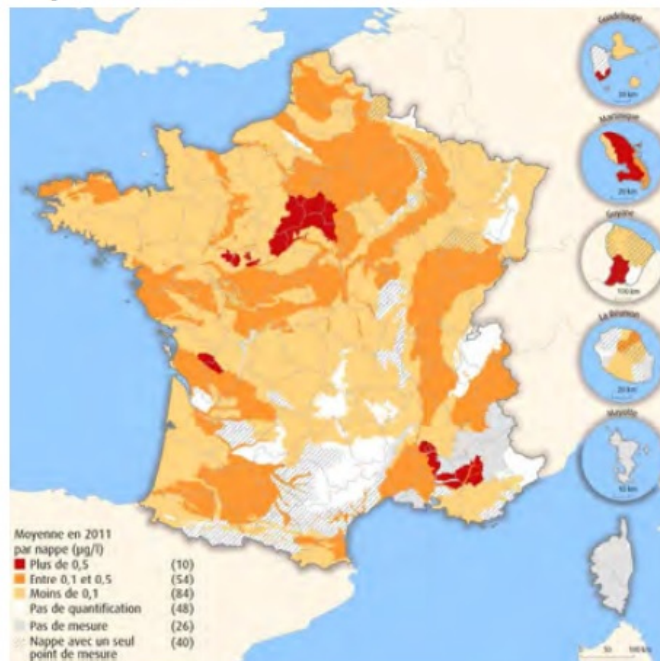
France : contamination aux pesticides des eaux douces

Concentrations moyennes en pesticides dans les cours d'eau



Source : SOeS d'après agences de l'eau et offices de l'eau, 2013 – MEDDE, BD Carthage®, 2012

Concentrations moyennes en pesticides dans les eaux souterraines



Sources : SOeS d'après la BDRHFV1 du BRGM, agences de l'eau, offices de l'eau – BRGM, banque de données ADES, 2013, réseaux RCS et RCO -. Traitement : SOeS, 2013

Les pesticides sont souvent utilisés dans l'agriculture afin de protéger les cultures et assurer un rendement de productivité élevé. Toutefois, ces substances se répandent et contaminent les différents milieux (eau, sol, air). Ainsi leur présence dans l'environnement s'avère dangereuse pour l'homme et les écosystèmes.

Les pesticides

Les pesticides, sont des substances chimiques utilisées pour lutter contre les organismes considérés comme nuisibles, que ce soit des mauvaises herbes, des animaux, des insectes, des champignons ou encore des bactéries.

Les pesticides sont majoritairement utilisés dans l'agriculture, ils sont alors plus connus sous l'appellation de produits phytosanitaires. Les pesticides sont également employés par les collectivités locales (entretien des espaces verts et des voiries) et par chacun d'entre nous à des fins domestiques : traitement des jardins, des parasites, lutte contre les insectes?

Il existe trois principales familles de pesticides : les insecticides pour lutter contre les insectes, les herbicides pour éliminer les mauvaises herbes et autres plantes résistantes, et enfin les fongicides pour limiter le développement des champignons, des moisissures et des bactéries.

La protection des ressources en eau : un enjeu de développement durable

En 2000, le Parlement Européen et le Conseil ont voté une directive visant à préserver et à restaurer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, il s'agit de la directive cadre sur l'eau (DCE). Cette directive instaure une obligation de résultat, à savoir le bon état de toutes les eaux pour l'année 2015. La qualité des eaux de surface et des eaux souterraines est définie par des paramètres chimiques et biologiques.

Résultats de l'analyse des eaux douces au regard de cet enjeu

Selon les données provenant des réseaux de surveillance mis en place dans le cadre de la DCE, les eaux souterraines semblent de manière générale moins contaminées par les pesticides que les cours d'eau.

Au niveau des cours d'eau. En 2011, sur les 176 secteurs hydrographiques (découpage géographique par bassin versant des rivières) en France métropolitaine, 63 présentent une concentration moyenne de pesticides supérieure à 0,5 µg/L (seuil au-dessus duquel l'eau est considérée impropre à la consommation), dont 4 qui dépassent 2 µg/L. Dans certains secteurs, situés dans les zones de grande culture (bassin parisien, sud-ouest, nord de la France), les concentrations moyennes sont supérieures à 5 µg/L, seuil réglementaire de potabilisation (production d'eau).

Au niveau des eaux souterraines. En 2011, seulement 4 des 176 entités hydrogéologiques métropolitaines (ensemble d'aquifères : formation géologique contenant une nappe) présentent une concentration totale en pesticides supérieure à la norme de 0,5 µg/l fixée par la DCE. En revanche, ce seuil est largement dépassé dans les DOM, où 70% des nappes martiniquaises sont contaminées au-delà du seuil de potabilité.

Inégalités territoriales constatées

Les cours d'eau de la quasi-totalité du territoire français sont contaminés par les pesticides, seulement 7% des zones de mesure, souvent situées dans les régions peu agricoles ou à agriculture peu intensive, en sont exemptes. Les plus fortes concentrations en pesticides sont mesurées dans les régions céréalières (maïs), de viticulture, à tradition maraîchère ou encore en Martinique et Guadeloupe (culture des bananes).

Cette contamination est due à la présence d'un grand nombre de pesticides recensés, sur 18% des points de mesure plus de 20 pesticides différents ont été détectés. Les pratiques agricoles et les conditions climatiques jouent également un rôle dans la contamination de l'environnement par les pesticides.

Les contaminations des nappes phréatiques par les pesticides supérieures à 0,5 µg/l, sont pour la plupart localisées en région Centre, dans les Charentes, le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence, en Martinique, au Sud de la Guyane et en Guadeloupe. Les nappes sous couverture argileuse et celles de montagne restent les plus préservées, aucun pesticide n'a été détecté dans ces points de mesure. Le reste du territoire démontre une contamination généralisée des nappes.

Pour consulter l'ensemble du rapport « [Indicateurs de développement durable territoriaux : les pesticides dans les eaux douces](#) », [cliquez ici](#).

Etant donné que l'eau de consommation provient essentiellement des cours d'eaux et des nappes phréatiques, ces résultats sont particulièrement inquiétants. La situation requiert l'amélioration des pratiques agricoles d'utilisation des pesticides.

Aujourd'hui, il est possible de contrôler soi-même la présence de pesticides dans l'eau de consommation grâce au kit d'analyse [Bilan Pesticides Eau](#), proposé par Kudzu Science.